

N° 16  
18 Sept. 2001  
Bimensuel

# La gazette de Caderonne

## A lire dans ce numéro

- P.2 Nouvelles du front *L'après Fabulous...  
Vers l'ouverture...*
- P.3 Assemblée générale locale *Bilan, perspectives et moyens*
- p.4 Rendez-vous *Marcel Aymé, nouvelliste  
Constitution de la SCIC*

## Editorial *par Bruno LANG*

### Septembre 2001, nouveau départ

Ce n'est pas parce que nous sommes installés dans notre petit bout de territoire que nous vivons hors du monde. Les attentats du 11 septembre ont marqué les esprits ici comme ailleurs. Chez les Companhs, les avis s'expriment de façon pluraliste sur les tenants et aboutissants de cette nouvelle page d'Histoire. Il n'est pas question ici de donner une analyse ou une manière de penser qui d'ailleurs tiendrait plus du café du commerce. Ce qui nous rassemble, c'est une recherche et une expérimentation réaliste d'un autre mode de développement économique. Les derniers événements ne peuvent que renforcer notre conviction d'agir autrement ensemble avec un maximum d'ouverture d'esprit.

Pour nous, septembre sera le passage à « l'opérationnel ». L'été s'est déroulé en bilan, analyse et perspective avec une redéfinition des orientations. Ce travail n'a été possible que grâce à l'obtention du permis de construire le 25 août dernier qui nous autorise à exploiter le site. Ce fut long et fastidieux ! Soulignons là le travail de Claude ALOS et du cabinet d'architecture « Les Céphéides », sans qui rien n'aurait été possible. Remercions également M. Antoine ANFRE, Sous-Préfet de Limoux, qui a résolu les points de blocage.

Le séminaire de travail du 1<sup>er</sup> septembre, en présence de Laurent PASTEUR, nous a permis de faire un bilan de l'année écoulée, de dessiner les axes stratégiques des prochains mois et de fixer le fil directeur de passage à la phase conceptuelle d'exploitation. Sans remettre en cause le projet dans son ensemble, nous avons élaboré une nouvelle stratégie de développement qui passe par différentes étapes et permet à l'ouverture de l'activité en mars 2002.

Depuis lors, nous avons reçu les statuts de la SCIC, pris contact avec les entreprises pour les travaux, posé les bases du nouveau budget, relancé nos contacts autour du nouveau schéma. Céline JALLAIS met en place une animation pour Lire en Fête en collaboration avec l'association Pour La Nouvelle, continue à coordonner la communication et prépare une réflexion sur l'animation culturelle du café. Dominique MARTIN supervise la mise en place du chantier et réfléchit au fonctionnement de l'exploitation. Renaud CAZALIS poursuit sa recherche de coopérateurs et prépare le cadre du futur Conseil d'Administration....

Tous s'affairent pour créer le 13 octobre à Caderonne la SCIC. Retenez cette date, votre présence compte ! N'hésitez pas à vous informer pour souscrire et à en parler autour de vous afin de continuer à consolider notre démarrage.

PS : Le 26 septembre, Companhs de Caderonne est invité par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, à un déjeuner-débat autour de M. Jean Glavany dans le cadre de « 100 militants d'associations du monde rural pour 100 ans de loi »

# Nouvelles *du front*

## L'après Fabulous...

*Toutes les conditions étaient réunies pour faire du concert des Fabulous le 21 juillet dernier un sacré moment : soleil plein pot après une semaine de nuages menaçants, une organisation de pros, une très bonne promo.... Bref, les ingrédients idéaux pour faire monter la mayo. Seulement voilà 350 personnes ont répondu à l'appel des « Trobadors » toulousains alors que nous en attendions au moins 500 pour équilibrer la soirée. Boudu !*

### La Haute-Vallée au rendez-vous...

Tous étaient emballés, certes : 700 gambettes qui s'agitent au rythme du tambourin et des joutes poétiques, ne sont en général pas signe d'ennui. Les échos qui nous sont revenus aux oreilles sont des plus favorables, tous nous ont dit avoir passé une excellente soirée, ce qui n'est pas pour nous déplaire.

D'un point de vue associatif les côtés positifs ne manquent pas non plus : le concert aura été l'occasion de renforcer la cohésion d'un groupe local qui jusque là n'avait pas réellement pu prendre ses marques. C'est grâce à cette petite équipe soudée que la soirée s'est déroulée sans encombre et dans la bonne humeur ! Toujours est-il qu'un tel satisfecit ne suffit pas à combler le déficit...

### Erreur d'analyse...

Nous avons à tort surévalué le nombre d'entrées : la Haute-Vallée de l'Aude, l'été, vit au rythme des fêtes de villages qui ont pour caractéristique d'être gratuites ! Le 21 juillet, ne serait-ce que dans un rayon de 10 km, deux manifestations de ce type animaient les villages alentours. Difficile, dans ces conditions, de réunir plus de monde ! Outre les gratuits nous pensions attirer un certain nombre de personnes non issues de la Haute-Vallée, il n'en a rien été... D'aucuns auront préféré ce soir là aller écouter Manu Chao à 200 km de là ! Nous ne les en blâmerons pas. Forts de ce constat, nous avons décidé, en concertation avec le noyau dur de l'association, d'annuler les concerts programmés au mois d'août à Caderonne afin de nous préserver et de nous concentrer sur les gros chantiers en cours : création de la SCIC, permis de construire...

Bien que ce choix de stopper la programmation culturelle estivale n'ait pas été fait de gaieté de cœur, il était primordial de nous engager solidement dans la deuxième phase en tâchant de nous éparpiller le moins possible. En route pour de nouvelles aventures !

## Vers l'ouverture...

Après un mois de juillet effervescent centré autour du concert des *Fabulous Trobadors*, août a été pour beaucoup une période de réflexion sur les suites à donner au projet. Le bilan mitigé de la soirée du 21 juillet nous a effectivement amené à revoir le déroulement immédiat de nos activités mais également le développement à long terme. Après avoir décidé de l'annulation de **Musik'ailleurs**, il nous a semblé plus sage de gravir les marches une à une et ainsi d'envisager le projet phase par phase.

L'obtention du permis de construire le 25 août dernier a été en cela décisive. Sans elle, point d'exploitation à Caderonne !

Plusieurs priorités se sont alors dégagées : constituer la SCIC, démarrer les travaux mais avant tout, rassembler au plus vite les capitaux nécessaires à cela. C'est pourquoi nous avons lancé une première campagne

d'appel à actionnariat auprès des adhérents de l'association et des amis de Caderonne. Au 31 août, les engagements s'élevaient déjà à près de 300 KF (281 709 F / 42 950 €, soit 859 actions de 50 €), plus d'une vingtaine de personnes souscrivant chacune de 1 à 300 actions.

Diverses réunions stratégiques ont eu lieu qui ont pointé du doigt les difficultés devant lesquelles nous nous trouvions et le risque qu'aurait constitué la mise en œuvre simultanée de tous les pans du projet.

Au cours de ces discussions, il a bien entendu été question de réfléchir à ce que pourrait être une première étape : offrir, dès le printemps 2002, 5 chambres d'hôtes et un restaurant, gérés par la SCIC, et un café musique animé par l'association. Ces dispositions ont ensuite fait l'objet de décisions lors de l'assemblée générale locale du 1<sup>er</sup> septembre 2001.

# Assemblée générale locale

## Bilan, perspectives et moyens

Suite aux réflexions du mois d'août, le week-end des Compagnons des 1<sup>er</sup> et 2 septembre a laissé place à une assemblée générale du groupe local, le samedi 1<sup>er</sup> septembre. Là, en présence de Laurent Pasteur, président de l'Association, les membres présents ont pu exprimer leurs perceptions, leurs motivations et leurs attentes. Très vite quelques points fondamentaux se sont fait jour. Après une année de mise à flot, tous s'accordent sur une préoccupation commune : passer à l'acte le plus rapidement possible !

Malgré quelques ruptures propres à tout projet en développement survenues au cours de l'année, aucun réel changement de cap n'est à déplorer. Une même philosophie demeure ; elle consiste à construire une structure sociale et solidaire abritant une activité économique productrice de ressources (hébergement, restauration) au profit d'activités culturelles et d'insertion, ancrée dans le territoire et ouverte à tous.

L'ambition est grande et il serait irréaliste, en l'état actuel des choses de tenter de l'atteindre d'un seul bond. Une perspective de bon sens s'ouvre à nous : définir des paliers progressifs qui nous permettent d'arriver à nos fins. La première étape consisterait ainsi à démarrer une exploitation génératrice de ressources à la seule hauteur de nos capacités propres de financement. C'est pourquoi, la solution retenue est d'**ouvrir au printemps 2002, 5 chambres d'hôtes, un restaurant (auberge rurale gourmande) et un café musique**. Qu'on ne s'y trompe pas, le volet culturel n'est absolument pas laissé de côté ; il prend juste, dans l'immédiat une tournure plus raisonnable et croîtra en fonction de nos moyens.

Les différentes marches à gravir se présentent ainsi :

Première marche (septembre - octobre 2001) :

- Déterminer le niveau minimum d'investissement permettant une première activité,
- Déterminer les options possibles et établir les différentes hypothèses budgétaires correspondantes.
- Créer la SCIC sur la seule base de son capital initial et du financement assuré par la SCI.

Deuxième marche (novembre 2001 - août 2002) :

- Favoriser, par effet d'entraînement, tout complément d'investissement et adapter le prévisionnel d'exploitation.

- Engager les travaux au plus vite afin de démarrer l'exploitation de même.
- Passer une première année les yeux rivés sur le respect des engagements pris tant en terme d'exploitation qu'en terme de qualité de prestations ; compléter l'activité par des animations culturelles autofinancées.

Troisième marche (septembre 2002) :

- Constater et extrapoler les résultats afin de déterminer une seconde étape d'investissement.
- Valoriser le fonds de commerce créé, conforter et compléter les fonds propres.
- Envisager une levée de fond complémentaire selon la situation constatée et la capacité à établir de nouvelles hypothèses plus ambitieuses et crédibles.

Au cours de la discussion, différents points apparaissent clairement avec une préoccupation première : le groupe porteur, aujourd'hui renforcé, doit désormais concentrer toute son énergie autour de la création de l'entreprise, en laissant de côté tout ce qui pourrait l'entraver. C'est pourquoi toute programmation culturelle est reportée à l'ouverture, à l'exception d'une exposition sur Marcel AYME prévue pour Octobre 2001 et co-organisée avec l'association « Pour La Nouvelle » (cf. agenda page suivante).

Par ailleurs, il semble primordial de travailler « à l'économie » (et non au rabais) par une étude des prix la plus fine possible. Cela ne signifie aucunement que nous devons oublier les critères de qualité qui caractérisent le projet depuis son ébauche.

Aussi, à l'issue de la réunion est-il décidé de créer la SCIC avec un capital de 300 à 500 KF au plus tard le 15 octobre 2001. Y'a plus qu'à !

### SCIC, plus d'infos

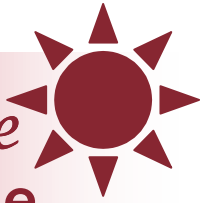
Vous n'êtes pas encore familiarisé avec le statut de SCIC (Société Coopérative d'intérêt Collectif) et ça vous mine ? Aucun problème !

Vous pourrez trouver tous les renseignements que vous souhaitez aux adresses suivantes :

[www.resoscope.org/scic](http://www.resoscope.org/scic)

[www.economiesolidaire.gouv.fr](http://www.economiesolidaire.gouv.fr)

# Rentrée culturelle audioise



## Les Soleillades

Après Conques-sur-Orbiel en avril dernier, c'est à Pennautier que l'association Sac à D se pose pour organiser une 2<sup>ème</sup> édition des Soleillades, le samedi 13 octobre, avec :

Les Muriens (Poum Tchack alterna-teuf),  
Babylon Circus (festif ska),  
Les Madeleines (Fanfare tzigane)  
et Positive Roots Bands (Reggae Ragga)

☛ Informatziones : 04 68 47 99 04

## 20 ans de ballade radiophonique...

Enfant de la libéralisation des ondes au début de années 80, Radio Ballade (101.8), basée à Espéraza fête ses 20 ans. Radio associative et indépendante elle n'a de cesse de défendre les musiques actuelles au niveau local. C'est donc le plus naturellement du monde qu'elle s'associe à l'Astronaute pour fêter cet anniversaire.

Vendredi 19 octobre, à 21h30, la radio et le café musique proposent une soirée rock & découverte qui réunira Brank Shme Bleu, Petit Vodo et Fredom for King Kong à l'Astronaute.

☛ Informatziones : 04 68 71 58 38

# Rendez-vous !

## Marcel Aymé, nouvelliste

Dans le cadre de Lire en Fête, le Domaine de Caderonne s'apprête à vivre un mois d'octobre aux couleurs de l'un des nouvellistes majeurs du 20<sup>ème</sup> siècle. La Jument verte, le Passe-Muraille, les Contes du chat perché vous auront mis sur la voie. C'est à Marcel Aymé que Companhs de Caderonne et l'association « Pour la Nouvelle » consacreront 10 jours d'exposition ainsi qu'une soirée lecture.

Cette fête de la Nouvelle sera pour nous l'occasion de présenter officiellement le récit d'Alain BELLET, Dans les Brumes de l'Aude.

Demandez le programme !

**Ven. 12 octobre**      **Inauguration de l'Exposition**  
Lancement de la nouvelle d'Alain BELLET  
19h00 / Domaine de Caderonne

**15-21 octobre**      **Exposition**  
« **Marcel Aymé, Nouvelliste** »  
14h00-18h30 / Domaine de Caderonne

**Jeu. 18 octobre**      **Soirée Lecture « Marcel Aymé »**  
19h00 / Domaine de Caderonne

Infos : Céline JALLAIS au 04 68 74 73 67

## Constitution de la SCIC Caderonne

Le mois d'octobre 2001 verra la naissance de la première SCIC, et c'est à Caderonne que cet heureux événement aura lieu.

### Samedi 13 Octobre 2001 **Assemblée Générale** constitutive **de la SCIC Caderonne**

Domaine de Caderonne  
Espéraza (11)

Sont invités à cette mise bas tous les membres de l'association Companhs de Caderonne ainsi que les futurs actionnaires de la SCIC Caderonne.

*La Gazette de Caderonne* bulletin bimensuel d'information interne / externe de l'Association *Companhs de Caderonne*  
- Domaine de Caderonne - 11260 ESPERAZA - tel : 04 68 74 73 66 - fax : 04 68 74 73 67 - e.mail : [companhs@caderonne.com](mailto:companhs@caderonne.com) -  
Directeur de Publication : Laurent PASTEUR - Rédaction : Céline JALLAIS et Bruno LANG en lien avec l'ensemble des Companhs  
- Imprimé et diffusé par nos soins - Prix unitaire : 0,25 € - Dépôt Légal Aout 2001 - CPPAP en cours -